

SAMEDI 25 JUIN 2022

L'HISTOIRE DES ORDRES RELIGIEUX MILITAIRES

PAR STÉVEN LEMAÎTRE¹

Lorsque j'ai commencé mes recherches, je n'avais aucune idée de l'état monumental des commanderies bretonnes. Il faut dire que les études antérieures, peu nombreuses, sont très pessimistes, toutes s'accordent à dire qu'il ne reste que des ruines, peu convaincantes, et que les rares bâtiments encore en élévation ne remonteraient qu'aux XVI^e/XVII^e/XVIII^e siècles. Ainsi, pour être tout à fait sincère, je m'attendais à un travail principalement basé sur des sources manuscrites, elles aussi, constamment décrites comme ténues, fragmentaires, voir inintéressantes pour la constitution d'un corpus monumental des ordres religieux militaires en Bretagne.

1 Qui sont les templiers et les hospitaliers bretons ?

1.1 Les possessions des ordres religieux militaires en Bretagne, XII^e-XV^e siècles

Il me paraît important de parler des frères templiers et hospitaliers bretons qui émergent ici et là des sources manuscrites médiévales. C'est un préambule nécessaire car il permet de cerner les populations templières et hospitalières des commanderies bretonnes entre le XII^e et le XIV^e siècle et de mieux appréhender leurs établissements.

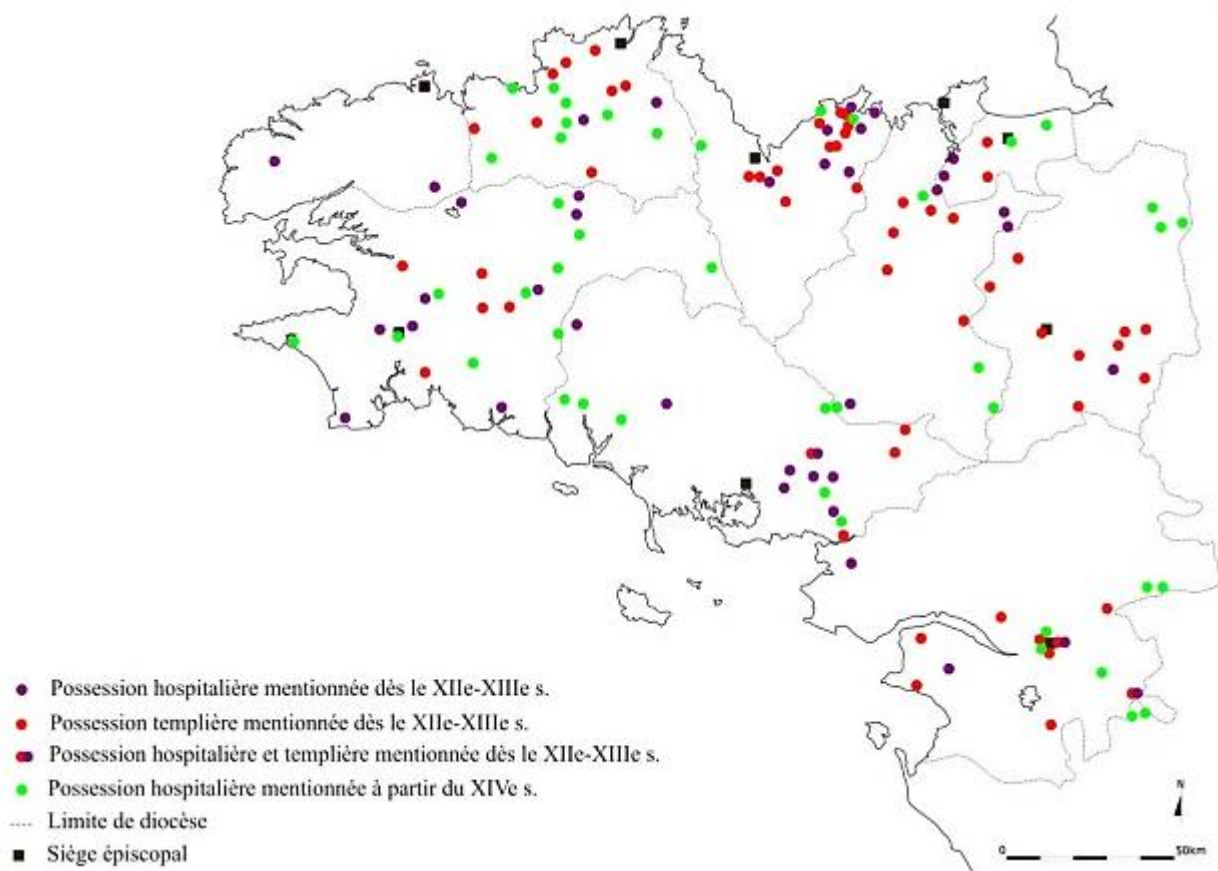


Figure 1 : Carte des possessions des ordres religieux militaires en Bretagne XII^e-XV^e siècles

¹ Docteur en Histoire de l'Art, chargé de cours à l'Université Rennes2, membre de l'ARSSAT

Si nombre de patronymes de dignitaires, de Bretagne et d'ailleurs, apparaissent à travers les actes manuscrits, le « peuple » de ces établissements reste anonyme ou presque, même si les mentions récurrentes des « *fratribus* » ou « *fratrer* » témoignent de leur omniprésence sans pour autant pouvoir les dénombrer avec précision. On peut imaginer, à l'image des établissements des duchés voisins, que chaque mention de « *fratribus* » renvoie à une faible communauté de deux à quatre frères tout au plus. Les frères dignitaires recensés ne sont guère plus nombreux, mais ils ont l'avantage d'être mieux présentés et offrent ainsi une ébauche de l'organisation des établissements templiers et hospitaliers en Bretagne avant le XIV^e siècle. À travers les actes manuscrits, il apparaît que la population des frères templiers et hospitaliers des établissements bretons est assez faible et que le patrimoine immobilier qui en découle devait l'être tout autant. Nous sommes loin des traditions populaires qui placent des couvents fortifiés aux sombres souterrains remplis de moines-soldats ici et là en Bretagne.

1.2 Les établissements urbains

Il est difficile de cerner topographiquement ces établissements car tous ont été démolis, ensevelis ou arasés au plus tard dans le courant du XIX^e siècle. Parmi le corpus présenté précédemment, les établissements urbains et périurbains ne représentent que 17% de l'ensemble des possessions templières et hospitalières bretonnes. En grande majorité, ils se situent en dehors des murs comme les maisons templières de Clisson et de Nantes, bien souvent à plusieurs centaines de mètres de la cité (comme à Rennes et La Guerche) des localités qui ont vu naître des métairies templières, la première dans la forêt ducale, l'autre sur un ancien fief de Guillaume II de La Guerche. Je n'ai relevé que deux établissements intramuros, tous deux appartenant aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem : l'Hôpital St Jean de Nantes et la maison du Temple de Lamballe.

1.3 Les établissements ruraux

À défaut d'être attirés par la ville, les templiers et les hospitaliers bretons ont davantage recherché le monde rural, environnement plus propice au développement et à l'exploitation d'un domaine foncier. Mais là encore les milieux d'implantation sont multiples. De l'imposant bourg paroissial au manoir isolé, toutes les formes de la ruralité ont été abordées. Parmi les toponymes de la carte présentée précédemment, deux catégories d'implantations rurales se dégagent :

- les villages sans édifice de culte : il s'agit de village de tenanciers, de quelques fiefs où tombent des rentes sur quelques journaux, un moulin, avec une modeste concentration de l'habitat, parfois une métairie, le tout à l'écart des pôles paroissiaux ;
- les villages avec édifices de culte : c'est à partir de ces implantations que le patrimoine bâti templier et hospitalier émerge des sources manuscrites. La plupart de ces villages sont sous la mouvance des templiers et des hospitaliers, les droits de justice sont rarement partagés avec d'autres seigneurs, laïcs ou religieux.

Ces édifices de culte peuvent être séparés en trois catégories :

- les chapelles rurales : les villages dispersés qui gravitent autour d'une chapelle templier ou hospitalière représentent une quarantaine d'établissements en Bretagne que l'on peut confirmer entre le XII^e et le XV^e siècle. Dans certains cas, ils ne constituent qu'une chapelle isolée ou bordée d'une seule habitation. L'attraction de ces chapelles s'observe sur une emprise géographique plus étendue qu'un lieu-dit, car elles desservent une communauté de fidèles dont la répartition de l'habitat est plus éparse. Plus fréquemment, les villages des ordres religieux militaires dotés d'une chapelle forment un habitat moins éclaté, parfois massé, presque tous implantés à l'écart des bourgs, et même contre ou à proximité des limites paroissiales ;
- les églises tréviales/frairiennes : en tant que succursale de l'église paroissiale, ces édifices de culte apparaissent presque systématiquement dans des paroisses qui n'appartiennent pas aux templiers ou aux hospitaliers, très éloignés du pôle paroissial, elles en sont le relais et parfois s'y substituent, ce qui donne suite à des procès dont les rapports sont de véritables mines d'information ;
- les églises paroissiales : à part quelques rares exemples comme Saint-Laurent, La Feuillée ou Pont-Melvez, le finage des paroisses templières et hospitalières est peu étendu, elles se cantonnent à un territoire enclavé dans une plus grande paroisse dont elles sont issues par démembrement. Ces églises paroissiales sont dans l'ensemble bien modestes et ne voient que rarement le passage d'un frère templier ou hospitalier aux offices, étant donné qu'elles sont avant tout dédiées aux paroissiens.

De ces trois catégories, les frères bretons en sont les prééminenciers, les seigneurs spirituels, mais n'ont que peu d'influence sur l'ordonnance de ces établissements, c'est à la fabrique locale et à certains nobles laïcs que reviennent ces décisions.

2 Quel corpus ?

À partir de tous les éléments que j'ai mentionnés précédemment, j'ai pu établir un corpus des sites templiers et hospitaliers bretons dont les plus anciens remontent à la charnière des XII^e et XIII^e siècles.

Sur la carte de la figure 2, on peut voir trois zones d'influences qui ont livré des vestiges architecturaux ou qui ont un potentiel archéologique intéressant :

- en rose : le territoire de l'ancienne commanderie de La Feuillée, qui s'étendit dès la fin du XVI^e à toute la Basse-Bretagne
- en bleu : une partie de la commanderie de La Guerche sur les bords de la Rance et du Frémur, ainsi que le manoir du Temple de La Guerche (VI)
- en vert : le territoire de l'ancienne commanderie du Temple de Carentoir qui suit les abords de la Vilaine, de l'Aff et de l'Oust
- en orange : en bas à droite, le Temple de Clisson, dont il reste l'exceptionnelle église de La Madeleine

Je ne vais pas vous présenter ces sites un par un, il y en a 38, ce serait trop long, je vais en aborder certains dans un ordre thématique, puis je finirai par le site qui synthétise (à mes yeux) le mieux les ordres religieux militaires bretons : le manoir du Temple de La Coëfferie à Messac (35).

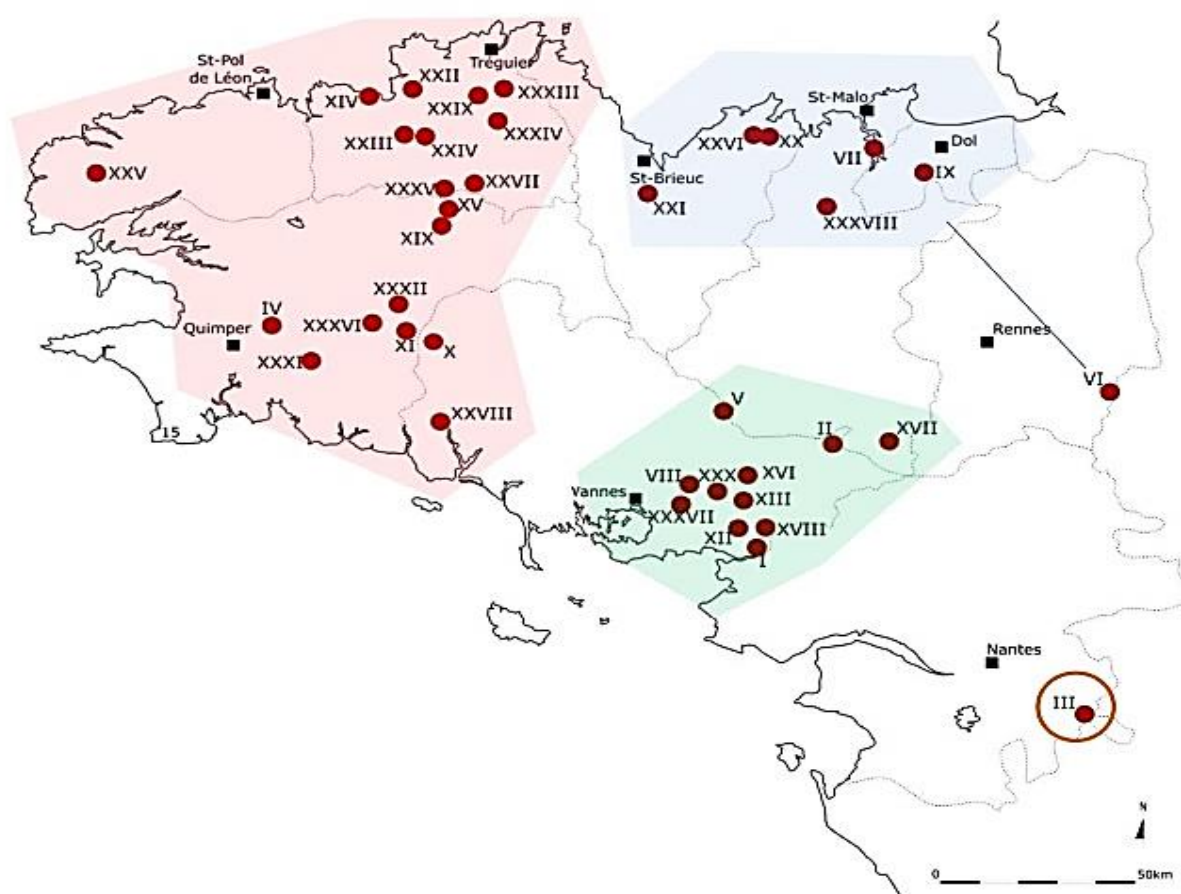


Figure 2 : Corpus des sites templiers et hospitaliers bretons

2.1 Églises et chapelles

Que peut-on dire sur les plans adoptés pour les édifices de culte ? Dans une large majorité, les églises paroissiales templières et hospitalières bretonnes adoptent primitivement un plan à vaisseau unique, qui se traduit par un édifice rectangulaire, parfois achevé d'une abside, et systématiquement entouré de son cimetière. Cette simplicité des élévations primitives et cette absence de décor monumental ont bien souvent été perçues comme la traduction matérielle de l'humilité de ces nouveaux ordres religieux du XII^e, à l'image des édifices cisterciens. Mais cette sobriété architecturale s'explique principalement par la faible démographie de fidèles encadrés et la modestie du finage des paroisses templières et hospitalières. Quant à l'absence de décor monumental, rien ne nous interdit d'imaginer les murs de ces nefs uniques en partie ou totalement peintes comme nous le verrons un peu plus tard.

2.2 Manoirs des chefs-lieux de commanderies

Parmi les établissements élevés au rang de chefs-lieux de commanderie, les manoirs, lieu de résidence privilégié des commandeurs, sont présents dans près de 50% des localités répertoriées.

Aperçu des chefs-lieux de commanderies selon les actes hospitaliers de la fin du Moyen Âge

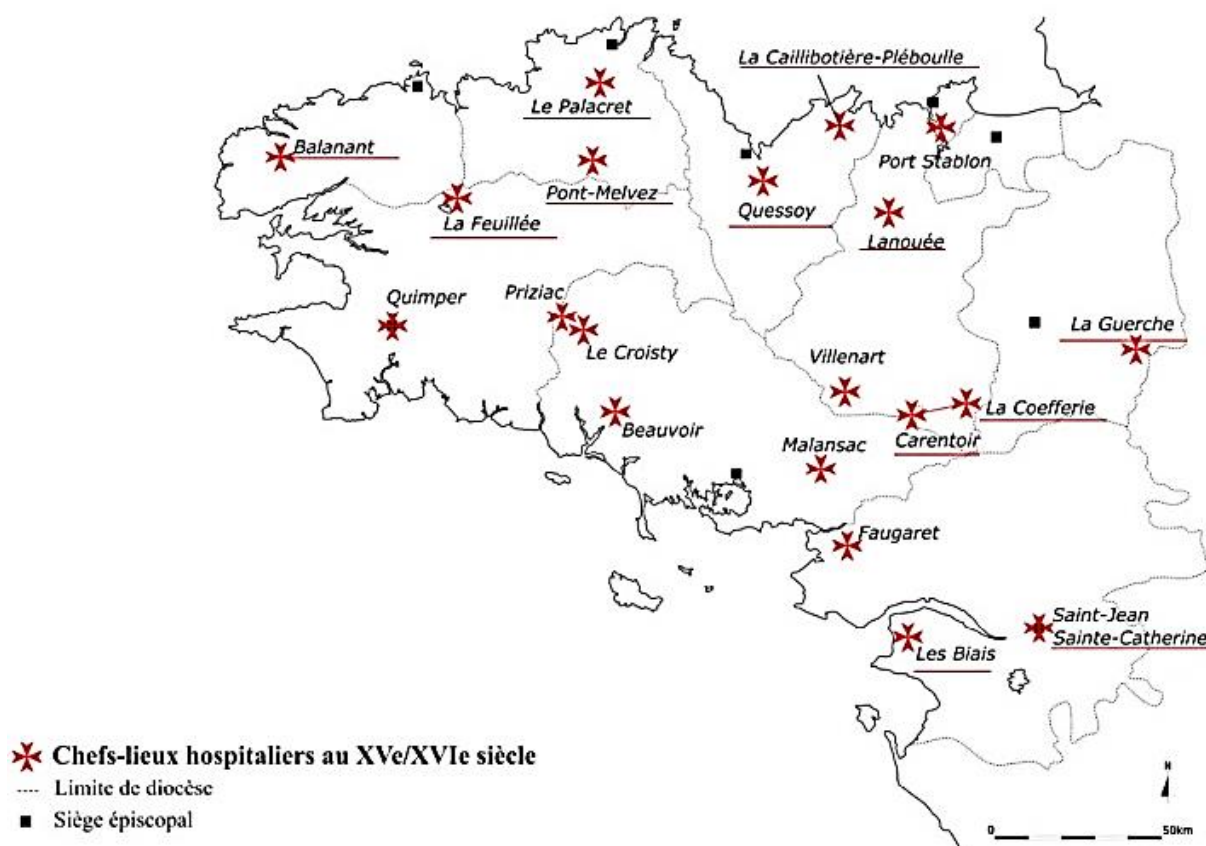


Figure 3 : Carte des chefs-lieux de commanderies aux XV^e-XVI^e siècles

Il n'est pas certain que les chefs-lieux non soulignés (Quimper, Priziac, Beauvoir, Le Croisty, Malansac, Villenart, Faugaret et Port-Stablon) fussent à un moment donné un lieu de résidence pour un commandeur. À Malansac, il ne reste qu'une petite maison noble qui sert parfois de logis au prêtre desservant la petite chapelle qui fait face. À Quimper, un hôpital est mentionné dans les sources manuscrites et apparaît sur les plans terriers, mais aucun acte ne précise qu'un commandeur y séjournait. De même pour les autres chefs-lieux de commanderies non soulignés.

Pour ceux qui sont soulignés en rouge, il est certain qu'ils ont accueilli la résidence d'un frère hospitalier ou templier mais peu sont encore debout. Les établissements templiers et hospitaliers de Nantes ont été totalement arasés, le manoir des templiers de Biais a été entièrement remanié ces trois derniers siècles, le manoir du Temple de Carentoir a été laissé à l'abandon après les guerres de la Ligue puis servi de carrière de pierres aux habitants, le manoir de Quessoy a été démoli et arasé à la même période, celui de La Feuillée, anciennement au bourg, n'existe plus et celui de Clisson a été démoli il y a trois siècles au moins.

Dans l'étude de l'habitat des templiers et hospitaliers breton, les templiers sont les grands absents. La chronologie du bâti, du moins pour les structures visibles, ne démarre réellement qu'au XIV^e siècle. Et si nous avons identifié la majorité des résidences hospitalières bretonnes, seuls deux manoirs commandaux sont encore en élévation : le manoir du Temple de la Guerche et le manoir de la Coëfferie. Là aussi, en l'état actuel des sources manuscrites et matérielles, il serait vain de chercher un particularisme architectural ou topographique prouvant l'installation d'une communauté de frères militaires. Il s'agit d'un habitat seigneurial rural dont l'ordonnance générale, interne et externe, calque en de nombreux points celle des manoirs bretons tardimédiévaux et modernes.

La spécificité de ces ensembles manoriaux réside sans doute dans la présence quasi systématique d'une chapelle. Sur les huit manoirs hospitaliers, sept en sont pourvus, et encore, l'unique manoir hospitalier à en être démuné est celui de Pont-Melvez dont la chapelle du Christ, privilégiée par les commandeurs de La Feuillée, est située à moins de 500 m. Malgré un corpus manorial hospitalier très restreint, ces statistiques sont largement au-dessus de celles relevées pour l'ensemble de la Bretagne. Un manoir sur cinq seulement dispose d'une chapelle privative, qu'elle soit aménagée dans une salle du logis principal ou qu'elle constitue un corps de bâtiment à part entière. Peut-être pouvons-nous y voir la manifestation matérielle de la vocation religieuse des frères militaires. Véritables chapelles seigneuriales, c'est au sein de ces nefs que l'on retrouve majoritairement les sépultures de commandeurs, mais aussi de prêtres et d'autres « *hommes et sujets* » de l'Hôpital.

Conclusion

Je ne souhaite pas conclure sur ce que je viens de présenter mais sur les possibilités de recherches que suscite ce sujet. J'ai été frappé par la masse de sources dégagée pendant ma thèse, si bien, qu'au lieu de mener des opérations archéologiques comme je l'avais souhaité, il m'a fallu compiler toutes ces données pour constituer une base de recherche ; ce qui était à la fois exaltant et frustrant. C'est un regard plus neuf sur nos templiers et hospitaliers bretons qui méritent tout autant si ce n'est plus l'attention des scientifiques que des folkloristes.

